

AVIS N° 073-2017 / BRVM / DG

Bank Of Africa Niger (BOA NIGER)

Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission et émission des actions gratuites

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la Bank Of Africa Niger (Symbole : BOAN) procédera à l'augmentation de son capital par incorporation de primes d'émission et à l'émission des actions gratuites.

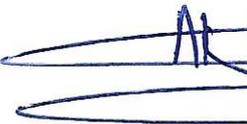
Cette opération, portant sur un montant de trois milliards (3 000 000 000) de FCFA, entraînera la création de trois cent mille (300 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille (10 000) FCFA chacune, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

- La date de fermeture des registres étant fixée au **lundi 26 juin 2017**, l'action cotera **ex-droit d'attribution** à partir du **jeudi 22 juin 2017**.
- La **valeur théorique** du Droit d'Attribution sera publiée le **mercredi 21 juin 2017** par Avis au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- L'opération d'attribution des actions gratuites ne donnera pas lieu à une cotation des droits.
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au **1^{er} janvier 2017**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 08 juin 2017

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUVE